

Epreuve : 1044 Matière : 0316 Session : 2022

## CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

## LATIN

## I. Phonétique.

La <sup>dentale</sup> sifflante  $\text{V}$  sourde est l'une des consonnes les plus présentes en latin. Il s'agit de la seule <sup>dentale</sup> consonne  $\text{V}$  sifflante du système phonologique de la langue, qui ne présente pas de sifflante sonore  $\text{V}$ . La très forte présence du phonème  $\text{/s/}$  en latin, dans différents contextes phonétiques, comme on va le voir, doit cependant être interrogée. Le phonème  $\text{/s/}$ , tel qu'il est présent en latin, a-t-il une seule et même origine commune ? On étudiera d'abord le phonème d'un point de vue synchronique, puis on l'envisagera d'un point de vue diachronique.

## I. Synchronie.

## A. Phonétique.

$[\text{s}]$  : sifflante dentale sourde.  
 - Sēd (1.3) se prononce  $[\text{sēd}]$

## B. Phonologie.

Pour établir le statut phonématique de [s], on considère les paires minimales suivantes :

serō ~ ferō : trait dental

sous ~ tous : trait sifflant

- Matrice phonologique : [s] est donc une consonne sifflante dentale - Il n'existe pas de sifflante sonore.

## - Distribution :

La sifflante sourde est admise dans toutes les positions dans le texte, sauf en position intervocalique.

- initiale : sed (3)

- finale : deus (3)

- intérieurement : est (3)

Le trait sifflant est neutralisé en position intervocalique.

## - Fréquence :

[s] est un phonème très fréquent, présent dans des radicaux (sit 15), des suffixes (obliviscatur 14), des désinences (deus 3) et des grammèmes (si 11)

- Rendement : le rendement de l'opposition [s] ~ [t] est très important, puisque les deux phonèmes sont présents dans le

désinences verbales, notamment - D'une façon générale, le recensement des oppositions de ce phonème aux autres phonèmes consonantiques est très important en latin.

Le graphème <s> note donc un phonème très représenté par le système phonologique latin, et dont la valeur fonctionnelle est très importante - Il faut à présent se demander si l'étude diachronique peut rendre compte de l'origine de ce phonème, et si cette origine est ou non commune.

## II - Diachronie.

### 14 - /s/ hérité

Contrairement au grec, le latin a préservé de façon assez stable le phonème /s/ hérité de l'indo-européen.

#### 1. À l'initiale.

- sēd (3) < \*sed, ancien ablatif du pronom  
① 1.10 se<sup>⊕</sup>, réfléchi, également présent dans secreti (6), de se et cernō, et suī (15) < \*su-osjo- - se < \*seye-, cf. gr. hom. ε.

- sit (10, 15): à l'origine, le s était précédé d'une laryngale, tombée en latin mais conservée en grec: \*h<sub>1</sub>s-, cf. gr. εὖ-πέρ.

- significans (6) < \*sek- ou \*sek<sup>h</sup>-, cf. signa (13), avec sonorisation de la consonne. 3.126

(labio-) vélaire devant n.

- Respondent (12) : à l'origine, le s est initiale, comme dans scribere (14). Idem pour ne-scire (10).

## 2. Position intérieure

- est (3) < \*h<sub>1</sub>és-ti, cf. gr. ἔστι
- esse (11) < \*h<sub>1</sub>és- et \*-se, morphème d'infinitif.
- suffixe d'archaïsme \*-sk- > -sc- : on relève oblivisci (4), obliviscātor (14), adquiescō (8).
- ista (13), pluriel de istud < \*h<sub>1</sub>is-to-d, formé sur deux thèmes pronominaux : \*h<sub>1</sub>is- et \*to-.

## 3. Position finale.

- Désinence de génitif de la flexion pronominale : huius (16) < \*Hiosios-.
- Désinence de nominatif thématique singulier : \*-s > -s : on relève par exemple :
  - deus < \*dieu-as (3)
  - meus (3)
  - oblitos (15) : -tus < \*-to-s
- nominatif athématique : quis (15) < \*k<sup>u</sup>i-s, cf. gr. τίς, interrogans (9) < \*-ns-.
- Désinences de nominatif pluriel
  - Thèmes en consonnes : on relève par exemple :
    - verditōres et emptōres : -es < \*-es
  - Désinences d'accusatif pluriel
    - Thèmes en \*-o- : on relève par exemple :
      - quōs (7) < \*k<sup>u</sup>o-us, avec allongement compensatoire.
    - Thèmes consonantiques :
      - errōres (4) : -es < \*-es.
    - Thèmes en \*-eh<sub>2</sub> : viās (8), -ās < \*eh<sub>2</sub>-us

Epreuve : 104 A Matière : 0316 Session : 2022

## CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

## B. Créations latines.

## 1. Assimilation.

- adversus (7) < \*advert-to-, la rencontre de deux dentales provoque le dégagement d'un [s]. Idem pour responsus (15): s < \*d-to-
- reprehensio (8) < \*t-ion-e, avec assimilation de la dentale devant i.

## 2. Création d'un s analogique.

- Distinction de datif et d'ablatif pluriels des thèmes consonantiques + bus
- quibus (11): s analogique des distinctions casuelles de datif et d'ablatif pluriels des thèmes en \*-o-, cf. eis (9) et litteris (11), eux-mêmes analogiques du thème en \*-o-.

## C. Élimination des ts ancien en position intervocalique.

- grammaticarum (5): -ārum < \*eh<sub>2</sub>-sōm, avec rhotacisme.
- Idem pour les infinitifs en -re, allomorphe de -se, cf. scribere, legere (5).
- quaeram (11) < \*quaes-am

Le phonème /s/ est majoritairement hérité du système phonologique indo-européen. Le latin le préserve bien, et présente également quelques créations, ce qui explique sa très grande présence dans le système phonologique latin.

## II. Morphologie et syntaxe.

Le comparatif est un degré de l'adjectif morphologiquement marqué par un suffixe ou une construction analytique spécifiques. En latin, il n'existe de construction synthétique que pour le comparatif de supériorité. On se demandera comment se forme le comparatif en latin et comment il fonctionne au plan syntaxique. On étudiera d'abord sa morphologie, puis sa syntaxe.

### I. Morphologie.

#### A. Formation

synthétique

Le latin forme le comparatif de supériorité au moyen d'un suffixe -ior- au masculin. b.1.24

et au féminin, et -ius au neutre. On relève:

- honestiores (1)
- uberiores (1)
- melior (4)
- prior (4)
- paratior (4)
- indoctiores (10)
- māiore (14)
- doctiores (11)
- utilitioribus (16)
- potius (16) (comparatif d'adverbe)

Le suffixe -ior / -ius provient de l'ancien suffixe primaire \*-ios-, servant à former le comparatif. En position intervocalique, \*s subit le rhotacisme et passe à r, qui s'est généralisé au nominatif singulier pour les adjectifs masculins et féminins au comparatif. La consonne -r empêche la fermeture complète de o à u, contrairement au s au neutre. À l'origine, le suffixe est adjoint à la racine au degré zéro.

Le latin recourt parfois au supplétif pour former le comparatif:

- melior pour bonus (4)
- māior pour magnus (14)

### 3. Formation analytique.

Pour les formes ne présentant pas de comparatif synthétique, le latin recourt à une formation analytique composée d'un adverbe à sens intensif et d'une conjonction.

On relève:

- māgis quam (6).

④ pour les comparatifs synthétiques -

Du point de vue de la morphologie, le latin a donc généralisé l'emploi du suffixe pronominal de comparatif indo-européen, contrairement au grec, par exemple. Les formes analytiques et synthétiques ne présentent pas le même comportement syntaxique, comme on va le voir à présent.

## II. Syntaxe -

### A. Syntaxe du comparatif analytique.

Le comparatif analytique n'a pas d'incidence sur le cas de son complément. Le complément se met au cas voulu par sa fonction dans la phrase. Ainsi, dans "māgis hōnōrem quam secreti: quam tegimentum errōris significans" (1.6), hōnōrem et tegimentum sont à l'accusatif car ils sont complément d'objet de significans. Le comparatif porte ici sur le verbe, qui n'est pas une forme gradable, ce qui justifie l'emploi du comparatif analytique.

### B. Syntaxe du comparatif synthétique.

Le comparatif synthétique peut avoir une incidence sur son complément, qui se met à l'ablatif (ancien ablatif de point de départ) s'il n'y a pas de conjonction quam. Le texte, toutefois, ne présente pas d'exemple.

Epreuve : 104 A Matière : 0316 Session : 2022

## CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

On relève en revanche des emplois du comparatif avec quam :

- honestiores et uberiorēs litterae (...) quam illae (1)
- paratior sum (...) quam (4)

Le cas du complément du comparatif est celui de sa fonction dans la phrase.

On relève également des emplois absolus du comparatif (c'est-à-dire sans complément).

- Melior est (...) doctiora illa prior (4)
- indoctiores et doctiores (10-11)
- maior :a communōdō (14)
- utilioribus et potius (16)

Le comparatif latin se trouve donc dans une position de transition, au plan morpho-syntaxique, entre le système ancien de l'indo-européen et un système renouvelé (dans les structures avec quam). Les langues filles ont abandonné la construction synthétique pour généraliser (et cela constitue une façon de pallier le problème posé ici par la perte du système). 9.174

Concours section : AGREGATION EXTERNE GRAMMAIRE

Epreuve matière : GREC ET LATIN

N° Anonymat : A000025679

Nombre de pages : 24

12.5 / 20

casuel) la construction analytique avec un  
adverbe et un morphème de comparaison.

10/24





Epreuve : 104 A

Matière : 0316

Session : 2022

## CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

## GREC.

## I. Morphologie.

La deuxième déclinaison des noms correspond, dans les grammaires traditionnelles, à la déclinaison des noms thématiques en -ο-. Cette déclinaison regroupe des noms masculins, féminins et neutres en grec. On étudiera la morphologie casuelle des substantifs de ce type présentés par le texte de Pindare (en dialecte dorien d'ailleurs), en étudiant d'abord les formes présentés en synchronie, puis en diachronie.

## I. Synchronie.

A. Nominatif : -ος (singulier), -οι (pl.)

- εὐχέλιος (10), nominatif masculin singulier.

B. Accusatif : -ον (sg.), -ους (pl. masc.), -α (pl. n.)

- νεκρῶν (8), subst. masc. sg.

- ἄποινα (16), subst. n. sg.

- Δαμάρητος (17), subst. masc. sg.
- ῥότος (18), subst. fém. sg., att. ῥῶτος

C. Génitif : -ου / -οιο (sg.) ; -ῶν (pl.)

1. Singulier

- ἀμαῖλου (2), subst. masc. sg.
- συμποσίου (5), subst. n. sg.
- Ἀελίοιο (14), subst. masc. sg.

2. Pluriel

- ἀλῶν (12), subst. masc. pl.
- ὀρνέων (14), subst. masc. pl.

D. Datif : -ι (sg.) , -οις / -οιοι (pl.)

- Ἀλφειῷ (15), subst. masc. sg.
- γαμβρῷ (4), subst. masc. sg.

Une fois les désinences caractéristiques propres à la 2<sup>e</sup> déclinaison dégagées, il faut ensuite les étudier en diachronie, afin de comprendre leur formation en synchronie.

## II. Diachronie.

Le système flexionnel du grec est hérité du système indo-européen. Il s'agit ici

de constater les évolutions morphologiques et phonétiques survenues entre les désinences indo-européennes et les désinences grecques -

#### A. Nominatif.

La désinence indo-européenne est  $*-s$  au singulier<sup>①</sup>, adjoint à la voyelle thématique. On a donc  $-os < *-o-s$ , cf. ὄλβος (10)  
<sup>①</sup> pour les substantifs animés,  $*-m > *-u$  (en grec) pour les inanimés.

#### B. Accusatif.

La désinence indo-européenne est  $*-m$  au singulier pour les noms animés et inanimés. En grec, la nasale se dentalise à la fin du mot (cf. ἄνθρωπος, mais lat. homo). Donc :  $-ov < *-o-m < *-o-m$ .

Pour les inanimés, la désinence de pluriel est  $*-eh_2$  ou  $*-h_2$  en fonction du thème (ancien suffixe de collectif). Le grec a généralisé  $*-h_2 > -α$ , cf. ἄνθρωποι (16).

#### C. Génitif.

En indo-européen, la désinence des noms est  $*-ojō$  ou  $*-osjō$  au sg, qui donnent  $-ov$  en attique. On trouve  $-ov$  chez Pindare dans ἄνθρωπος (2) et οὐρανός (5) la forme Ἀελίοιο (14) est éolienne, et résulte d'un traitement différent du groupe  $*-ojō$  : en attique, la chute de  $*i$  provoque l'attraction - 15.1.24

gement de  $\alpha$  ( $-\alpha\alpha : [\bar{\alpha}]$ ), alors que le dialecte éolien maintient le \*i à l'intervocalique.

Àu pluriel, la désinence indo-européenne est  $*-\alpha-Hom > *-\bar{\alpha}m > gr. -\omega v$ . Toutefois, la désinence  $-\bar{\epsilon}\omega v$  présente dans  $\bar{\epsilon}\pi\rho\bar{\epsilon}\omega v$  (14) pose problème : elle provient d'un emprunt à la flexion pronominale, et non de la désinence nominale. En attique,  $-\bar{\epsilon}\omega v$  se contracte en  $-\bar{\omega}v$ .

## D. Datif.

Le datif grec résulte du syncrétisme des cas indo-européens que sont le datif ( $*-\epsilon i$ ), l'instrumental ( $*-h_n$ ) et le locatif ( $*-i$ ). Les formes en  $-\omega$  de la 2<sup>e</sup> déclinaison proviennent de l'ancien datif en  $*-\alpha-\epsilon i$ , qui forme une diphtongue trimorique  $\omega i$  à l'époque de Pindare, avant d'être monophthonguée en  $\omega$  à l'époque classique.

La deuxième déclinaison grecque conserve nettement le trace de l'ancien système flexionnel indo-européen. Elle est le point de départ de nombreuses réflexions analogiques dans la flexion des noms en grec. Les emprunts à la flexion pronominale admettent que le syncrétisme des datif, du locatif et de l'instrumental indo-européens montrent que le système flexionnel du grec tend depuis l'origine vers une progressive simplification, visible ! 6.1.24

Epreuve : 104 A Matière : 0316 Session : 2022

## CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

aujourd'hui sans l'abandon du datif  
(pour toutes les flexions nominales) en grec  
moderne -

## II - Syntaxe -

Le système verbal du grec ancien est fondé sur une opposition morphologique entre un thème de présent, un thème d'aoriste et un thème de parfait. Ces thèmes sont à la fois temporels et aspectuels, en fonction du mode du verbe. On se demandera ici comment fonctionnent ces différents thèmes temporo-aspectuels au plan syntaxique, en étudiant d'abord l'emploi des thèmes en tant qu'ils sont temporels, puis en tant qu'ils sont aspectuels.

Ⓢ Le texte ne présente pas de thème de parfait

### I. Les emplois temporels des thèmes verbaux.

## A - Thème de présent.

Le thème de présent est employé comme thème temporel à l'indicatif. Il permet de former le présent et l'imparfait, tous les deux intrinsèquement liés, en grec, à l'aspect imperfectif, c'est-à-dire l'inaccompli du verbe. Le présent indique une action en cours, à l'indicatif, et l'imparfait a une valeur descriptive, qui considère le procès selon une vue en coupe (G. Guillaume parle d'"aspect sécant" de l'imparfait).

À présent de l'indicatif, on relève :

- ἰλίσκομαι (9)
- ἵπποτεῖν (11) de ἵπποτεῖω

À l'imparfait, on relève :

- κτείνωτο (10) de κτείνω

Le thème de présent sert également à former le futur, qui n'a de valeur temporelle qu'à l'indicatif. On relève :

- δωρήσεται (3) de δωρεῖν
- δίδεσθω (16) de δίδω

Le futur exprime la postériorité de l'action par rapport à un référentiel donné dans l'énonciation, sans préciser si le procès est accompli ou non.

### B. Thème d'aoriste.

Le thème d'aoriste a la valeur aspectuelle de l'accompli: (les langues slaves emploient le terme de "perfectif"). Il sert à former l'aoriste, qui, à l'indicatif, sert à indiquer un procès borné. Il n'a de valeur temporelle qu'à l'indicatif. On relève dans l'extrait:

- $\Theta\eta\kappa\epsilon$  (6) de  $\tau\acute{\iota}\theta\eta\mu\iota$
- $\kappa\alpha\tau\acute{\epsilon}\beta\epsilon\upsilon$  (13), att.  $\kappa\alpha\tau\acute{\epsilon}\beta\eta\upsilon$ , de  $\kappa\alpha\tau\alpha\beta\acute{\epsilon}\iota\omega$

Dans sa fonction temporelle, le thème d'aoriste caractérise des procès passés, qui se détachent de l'arrière-plan énonciatif si celui-ci est lui-même au passé (comme à l'imparfait, par exemple).

L'emploi temporel des thèmes temporels aspectuels est donc conditionné par un critère syntaxique, puisqu'il n'est possible que si le verbe est à l'indicatif. On se demandera à présent comment est déterminé l'emploi aspectuel de ces thèmes.

## II. Emplois aspectuels des thèmes verbaux.

### A. Thème de présent.

En-dehors du mode indicatif, le thème 13.1.24

le présent est employé pour sa valeur aspectuelle seulement, soit l'aspect imperfectif. Les procès ainsi marqués sont non bornés, et forment l'arrière-plan énonciatif. On relève les participes présents suivants:

- καλῆταισαν (2) de καλῆσαι
- παρῆεντων (6) de παρῆμι
- πῆμῆντων (9) de πῆμι
- νικῶντεςον (10) de νικῶ
- ναίοντας (13) de ναίω

Et l'infinitif présent ὑπῆραι (10) de ὑπῆμι, att. ὑπημι - de l'indicatif.

La forme de présent ἰλάσκωμαι (9) présente un suffixe -σκ- < \* -sk- -e/o- à valeur aspectuelle inchoative. Il s'agit d'un marqueur d'Aktionsart, c'est-à-dire d'aspect lexical, et non grammatical du verbe (Isačenko). Ce suffixe, indiquant le début d'un procès, est toujours adjoint à un thème de présent, car il est lié à l'aspect imperfectif.

## B- Thème d'aoriste -

Le thème d'aoriste est aspectuel en-dehors de son emploi à l'indicatif. Sa valeur est purement perfective, est non temporelle, et indique l'aspect accompli du procès. On relève dans l'extrait:

- τιφάσαις (9), de τιφῶ
- στεφανωσάμενον (15), de στεφανῶ
- χυτῶν (7), de χέω.

Epreuve : 104 A Matière : 0316 Session : 2022

## CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Les thèmes temporo-aspectuels connaissent donc deux emplois, un emploi temporel et un emploi aspectuel. Ces deux emplois sont régis par un critère syntaxique, puisque l'emploi temporel n'est possible qu'à l'indicatif. La distinction entre emploi temporel et emploi aspectuel est une innovation du grec par rapport au système indo-européen, qui ne connaissait qu'une opposition d'aspects.

Concours section : AGREGATION EXTERNE GRAMMAIRE

Epreuve matière : GREC ET LATIN

N° Anonymat : A000025679

Nombre de pages : 24

12.5 / 20

22 / 24



